



---

**EDITO DU PRESIDENT DU CNU**

---

Depuis près de 2 ans maintenant, nous vivons au rythme de la pandémie du Covid-19. Aux périodes aigües de diffusion du virus, se succèdent de courtes périodes de répit suscitant l'espoir de sortir durablement de cette situation sans précédent.

La pandémie impacte chacun, et a une résonance dans la vie de chaque habitant de notre planète, quelle que soit sa place dans la société. Pour nous, personnes en situation de handicap, les conséquences sont souvent plus importantes dans notre vie quotidienne qu'elles ne le sont pour d'autres. Vous en êtes les témoins et acteurs chaque jour sur le terrain. C'est pourquoi un dialogue permanent et constructif sous forme de réunions hebdomadaires a été mis en place entre le CNU et la Direction Générale d'APF France handicap, depuis le début de cette crise sanitaire, pour faire remonter vos difficultés et faire modifier des dispositions ou contraintes qui nous apparaissent disproportionnées ou mal évaluées.

La situation de handicap ne doit pas mener à des mesures plus strictes que celles imposées à la population générale, le handicap ne constituant pas en tant que tel un critère de vulnérabilité face au Covid19.

Nous formulons le vœu que cette qualité d'écoute soit de même intensité au niveau des régions et dans l'ensemble des établissements et services de l'association. Des marges de progrès en ce sens existent. Alors, agissons ensemble pour faire entendre notre parole et faire valoir nos droits. Une action de sensibilisation des personnels destinée à mieux prendre en compte la parole des personnes en situation de handicap devrait être réalisée en 2022.



Fin novembre dernier, le Conseil National des Usagers s'est de nouveau réuni en présentiel, après une série de réunions en visioconférence, qui ont permis de maintenir le lien et d'assurer le minimum de ce que nous pouvions faire. Espérons que ce nouvel élan puisse perdurer au regard de la situation sanitaire et permettre de reprendre nos déplacements en régions pour vous rencontrer.

En attendant, assurez-vous que vos directions d'établissements et services adressent bien vos comptes-rendus de CVS au CNU et n'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos difficultés rencontrées dans votre quotidien. Deux adresses : [president-cnu@apf.asso.fr](mailto:president-cnu@apf.asso.fr) ou [cnu@apf.asso.fr](mailto:cnu@apf.asso.fr) Vos questionnements et vos témoignages nous permettront ensuite d'agir afin qu'une réponse puisse vous être apportée.

Dans l'attente d'aller plus loin ensemble pour la défense de nos droits afin d'améliorer le quotidien de tous, nous vous souhaitons une très bonne année 2022.

**Michel LALEMANT**  
Président du CNU

**Annie LEOPOLD**  
Vice-présidente du CNU

## MOBILISATION DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES PENDANT LA CRISE SANITAIRE

---

Rien ne laissait prévoir quel serait l'avenir au début du premier confinement. Ce fut d'abord un « arrêt sur image », qui allait mettre à mal les personnes accompagnées par les établissements et services, ajoutant des difficultés déjà existantes concernant une population fragile.

Certes, tout n'a pas été parfait face à une situation inédite dont on ignorait tout. Malgré les difficultés, dès le début de la pandémie, notre association s'est organisée autour d'initiatives concrètes et solidaires.

Les membres du CNU ont continué leur activité en visioconférence, permettant ainsi de suivre l'actualité des services et établissements concernés. Des difficultés ont pu être identifiées, que nous avons fait remonter, concernant le quotidien des personnes accompagnées. La vie normale n'a pas encore repris, d'autant que les nouveaux variants ne laissent pas de répit...

Soulignons également les différentes initiatives mises en place localement, pour maintenir le lien avec les personnes et lutter contre l'isolement :

- Interventions à domicile, appels téléphoniques, visites, enseignement à distance,
- Ouverture d'une ligne d'écoute « Gardons le lien » à destination des personnes accompagnées et de leur famille,
- Mise en place d'une chaîne YouTube et d'une page Facebook,
- Organisation de rencontres régulières en visioconférence, autour d'animations spécifiques qui ont réuni un grand nombre de participants,
- Travail en collaboration entre les délégations et les établissements et services médico-sociaux,
- Mise en ligne de séances de sophrologie,
- Création d'une brochure : « conseils pour occuper les enfants à la maison »

Citons également l'activité de fabrication et de distribution de masques, par les établissements et les entreprises adaptées.

Autant d'initiatives que l'on ne peut toutes citer, mais qui ont permis la création d'un réseau solidaire afin de vivre ces périodes le moins mal possible.

Certaines de ces initiatives ont permis de faire des constats et de réfléchir sur des formes différentes et plus adaptées d'accompagnement pour l'avenir dans certaines structures.

En ce début d'année, il ne reste qu'à espérer reprendre le plus rapidement possible une vie normale et plus apaisée, dont les personnes accompagnées ont vraiment besoin.

## LE CNU SE MOBILISE EN 2022

---

Reprise des rencontres régionales CNU/CVS, organisation de groupes de travail, préparation des élections à venir... Le CNU ne va pas chômer durant l'année 2022 !

Les rencontres régionales sont l'occasion pour les membres du CNU de se rendre dans les différents territoires, afin de rencontrer les présidents et membres des CVS. La crise sanitaire avait empêché les rendez-vous programmés en 2020 de se tenir ; ils se dérouleront donc cette année :

- Le 5 avril, en Centre Val de Loire
- Courant juin, en Auvergne Rhône Alpes
- Le 13 octobre, en Provence Alpes Côte d'Azur.

Au programme de ces journées : présentation des missions du CNU, de son fonctionnement, temps d'échanges et recueil de vos attentes, afin d'enrichir les sujets prioritaires à traiter au niveau national. Ne manquez pas ces rendez-vous incontournables de la dynamique participative !

Cette année, le CNU s'est aussi fixé pour objectif de réaliser une vidéo afin d'expliquer aux professionnels pourquoi il est indispensable de prendre en compte la parole des personnes accompagnées. Cette vidéo vous sera communiquée dès qu'elle sera finalisée.

Sont prévues également 4 réunions annuelles du CNU, permettant d'aborder des sujets divers, d'être au cœur de l'évolution de l'offre de services, et de faire remonter les besoins et attentes des personnes accompagnées.

Enfin, de nouvelles élections seront organisées fin 2022, afin de renouveler la composition du CNU : futurs membres, tenez-vous prêt à candidater ! Nous vous en dirons plus prochainement.

## MAIS AUSSI...

---

### En 2021, le CNU a fêté ses 20 ans !

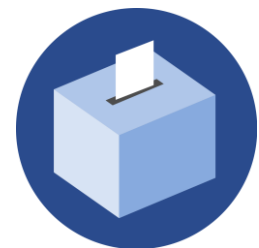


Créé en 2001 à l'initiative de l'APF, le Conseil National des Usagers a eu 20 ans en 2021.

Pas de fête d'anniversaire – pandémie oblige – mais une grande satisfaction de ses membres et de la Direction générale d'avoir vu pour certains cette instance naître et grandir, en poursuivant un objectif indispensable : favoriser la participation des personnes accompagnées et une meilleure prise en compte de leurs droits.

### N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales

Les élections présidentielles prévues en avril sont plus que jamais d'actualité. Au regard des décisions prises, certaines récemment, concernant les personnes en situation de handicap : revenus, manques de solutions pour les personnes les plus dépendantes, difficultés de recrutement des professionnels, etc. Nous vous encourageons à être attentifs aux différents débats des candidats et à leurs propositions dans le domaine du handicap.



Depuis 2019, tout le monde a le droit de vote. Pour faire entendre votre voix lors des élections présidentielles et législatives, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales : vous avez jusqu'au 4 mars 2022 !